



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

DETAIL ESTIMATIF

Maître d'ouvrage

COMMUNE DE L'ILE TUDY

Objet du marché

**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : JUIN 2017 à MAI 2018
reconductible 2 fois**

LOT N° 1

TONTE et TRAVAUX SPECIFIQUES terrain foot de KERINGALL et complexe omnisports

N° Prix	Désignation	U	Quantités	Prix Unitaire	Montant HT
1,a	Tonte du terrain foot de keringall (6000 m ²) avec ramassage	U	7		
1,b	Tonte mulching du terrain foot de keringall (6000 m ²)	U	8		
2	Tonte mulching des abords du terrain de foot de keringall	U	5		
3	Tonte mulching du terrain foot annexe (3000 m ²)	U	10		
4	Tonte mulching du mini golf paysager (3500 m ²)	U	10		
5	Tonte mulching du camping (15000 m ²)	U	2		
6	Tonte mulching des abords de la salle omnisports, de l'office de tourisme et de l'entrée de l'agglomération.	U	8		
7	Tonte mulching des abords des toilettes de la plage du Téven.	U	8		
8	Taille de haies , arbres et arbustes au mini golf.	U	1		
9	Désherbage des allées du mini golf.	U	1		
10	Désherbage sélectif de la pelouse au mini golf.	U	1		
11	Désherbage sélectif du terrain de foot de keringall (6000 m ²).	U	2		
12	Désherbage sélectif du terrain de foot annexe (3000 m ²).	U	2		
13	Fertilisation du terrain de terrain de foot de keringall (6000 m ²).	U	3		
14	Fertilisation du terrain de foot annexe (3000 m ²).	U	3		
15	Epareuse.	U	1		
16	Entretien des massifs et parterres sur le minigolf paysager.	U	4		

Montant HT

TVA 20 %

Montant TTC

Fait à

le

L'entreprise

LOT N° 2

TAILLE et ENTRETIEN DES MASSIFS AVENUE DE QUIMPER ET AVENUE DES SPORTS

N° Prix	Désignation	U	Quantités	Prix Unitaire	Montant HT
1	Taille des arbustes (lilas des indes) , avenue de Quimper et avenue des sports.	U	1		
2	Entretien des stipas avenue de Quimper et avenue des sports.	U	4		
3	Taille de plants , d'arbustes et d'arbres (platanes et tamaris) à l'intersection de l'avenue des sports et l'avenue du Téven.	U	1		
4	Entretien des massifs et des jardinières à l'intersection de l'avenue des sports et de l'avenue du Téven.	U	4		

Montant HT

TVA 20%

Montant TTC

Fait à

le

L'entreprise